La ville basse va passer en zone 30

THUIN

Une zone 30 pour le centre-ville de Thuin. Aucune date n'a été annoncée encore.

a commune de Thuin va installer une zone 30 dans son centreville.

Celle-ci va d'abord être implantée à la ville basse. En ce qui concerne la ville haute, les voiries appartiennent à la Région. Donc, la ville de Thuin va collaborer avec le SPW pour y placer une zone 30 en continu et non plus en fonction des heures.

Selon Vincent Demars, échevin de la Mobilité de Thuin: "ce projet s'inscrit dans une circulation dite apaisée. Cela va permettre aux automobilistes de partager la voirie avec les piétons et les cyclistes."

Avec cette zone 30, la commune de Thuin espère rendre de la convivialité à cet espace de la ville basse et de revoir un centre qui vit. Avec la création de la zone, la commune

devrait aussi permettre aux gens qui avaient peur de circuler à vélo d'être plus à l'aise.

Ce projet pourra aussi aider la population à changer ses modes de déplacement. "Nous voulons vraiment accentuer sur la fonction de séjour plus que sur la fonction de déplacement", déclare Vincent Demars.

Il n'y a pas encore de date précise pour la mise en place de cette zone 30. Un appel d'offres va être lancé. Le projet verra probablement le jour début de l'année prochaine.

MGDM



La Dernière Heure Hainaut 29/10/2020, pages 18 & 19 Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Dernière Heure Hainaut

